



www.labrillaz.ch



INFORMATION COMMUNALE



©Terrapon-Photos.ch

Vers une étape importante ...

Le constat est unanime au sein des exécutifs communaux de notre pays : la gestion des affaires communales devient de plus en plus complexe et demande un investissement temps qui ne cesse d'augmenter. Dans ces conditions, il devient impératif de mettre en place des structures professionnelles pour apporter compétences et soutien aux élus.

Mais difficile, pour une commune de taille restreinte de répondre positivement à cette exigence. Si les ententes intercommunales peuvent apporter quelques solutions, l'expérience démontre sans équivoque que ce type de structures atteint très vite ses limites. C'est pourquoi, il faut se rendre à l'évidence et se dire que solution rime avec fusion.

Depuis ce printemps, les conseils communaux de La Brillaz et d'Autigny dessinent les grandes lignes de ce que pourrait être une nouvelle commune regroupant les quatre villages de Lovens, Lentigny, Onnens et Autigny. Un investissement conséquent pour mener à bien les réflexions tout en assurant les affaires courantes des communes actuelles. L'exercice consiste principalement à lister les avantages, mais aussi les inconvénients qu'une telle fusion engendrerait. Il appartient aux exécutifs de s'y plier en toute objectivité, en faisant preuve de bon sens et en évitant toutes considérations émotionnelles.

Le résultat de ces travaux vous sera exposé en tout début d'année prochaine, lors de soirées d'informations au cours desquelles les contours de cette éventuelle nouvelle commune vous seront présentés, avec toute la transparence qui s'impose.

Ces séances d'informations sont d'ores et déjà fixées au mercredi 8 janvier 2020 à La Brillaz et au jeudi 9 janvier 2020 à Autigny.

Simultanément, un site Internet spécifique sera mis à disposition de la population qui ne pourrait pas assister à l'une ou l'autre de ces séances d'informations.


Il appartiendra dès lors aux citoyennes et citoyens des deux communes de peser les pour et les contres, de se forger un avis et de le faire connaître par les urnes le 9 février 2020

En cas de vote positif dans les deux communes, la fusion entre Autigny et la Brillaz sera effective en date du 1^{er} janvier 2021.

Daniel Terrapon, Syndic

Par l'union, vous vaincrez, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.

Victor Hugo



**PROFITEZ
DES PAGES DE
L'INFORMATION COMMUNALE
POUR FAIRE CONNAITRE
VOTRE ACTIVITE OU VOS PRODUITS**

Insertion
d'annonces publicitaires
possible dès la prochaine édition

Renseignements auprès de l'administration communale
Brigitte Eltschinger – 026 477 99 73
b.eltschinger@labrillaz.ch



COMMUNE DE LA BRILLAZ

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de La Brillaz sont convoqués en assemblée communale

**le lundi 9 décembre 2019 à 20 h 00
à la salle polyvalente à Lentigny.**

Ordre du jour

1. **Promotion des nouveaux citoyens**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2019**
(ne sera pas lu ; disponible à l'administration communale et sur le site internet www.labrillaz.ch)
3. **Budgets 2020**
 - 3.1. **Présentation du budget de fonctionnement**
(disponible à l'administration communale et sur le site internet www.labrillaz.ch)
 - 3.2. **Crédit d'étude réfection route de Chaffeiru : crédit complémentaire**
 - 3.2.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.3. **Adduction d'eau potable : remplacement d'une conduite dans le quartier « Route de Corserey- Le Sécheron » : crédit complémentaire**
 - 3.3.1. Rapport de la commission financière
 - 3.3.2. Vote du crédit y relatif
 - 3.4. **Budgets de fonctionnement et d'investissements**
 - 3.4.1. Rapport de la commission financière
 - 3.4.2. Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissements
4. **Divers**

Le Conseil communal

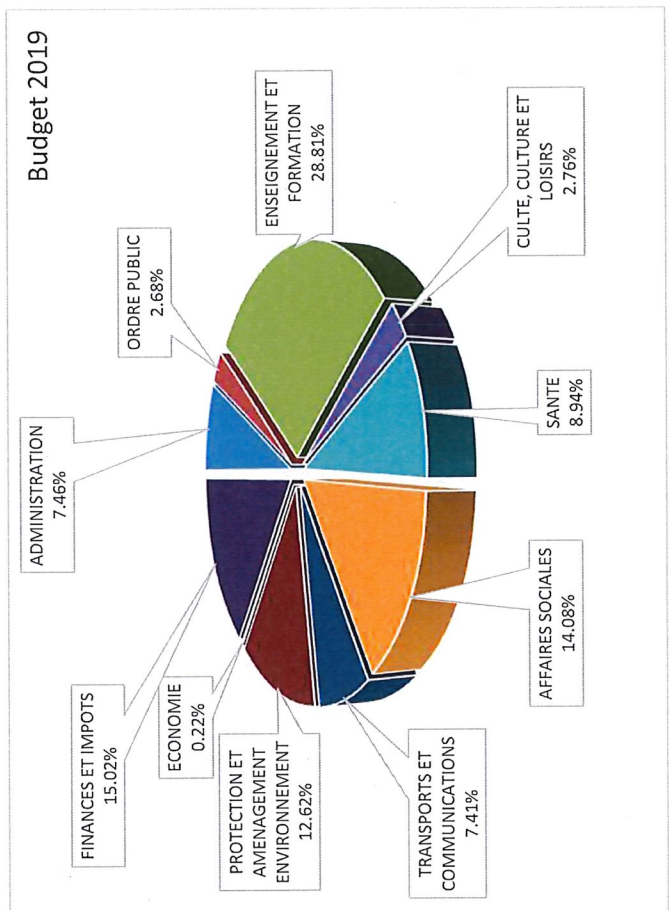
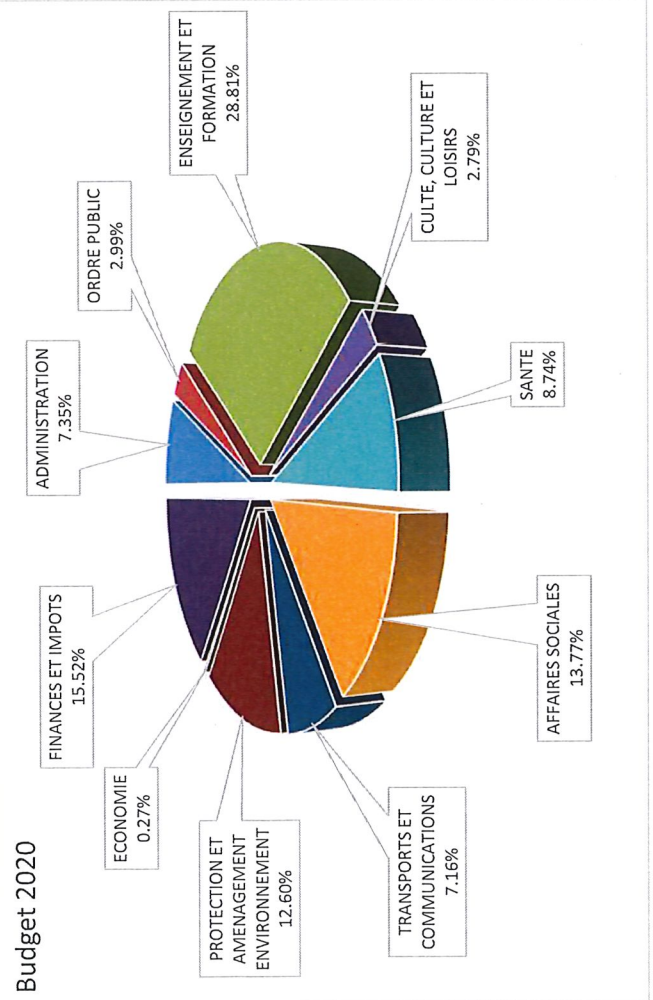
Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	ADMINISTRATION	639'095.00	72'100.00	634'518.20	89'580.00	604'979.09	101'283.96
01.	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	126'575.00		122'308.40		108'961.60	952.15
02.	ADMINISTRATION GENERALE	512'520.00	72'100.00	512'209.80	89'580.00	496'017.49	100'331.81
1.	ORDRE PUBLIC	259'822.20	140'000.00	227'963.20	133'000.00	262'776.55	137'676.65
12.	JUSTICE	64'976.00		53'978.00		74'616.05	
14.	POLICE DU FEU	104'485.00	60'000.00	93'775.00	59'000.00	110'701.85	66'860.15
15.	MILITAIRE	1'575.00		1'150.00		2'240.30	
16.	PROTECTION CIVILE	84'489.60	80'000.00	74'700.00	74'000.00	75'010.35	70'816.50
172	PROTECTION DE LA POPULATION COMMUNALE	2'046.00		2'028.00			
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE	2'250.60		2'332.20		208.00	
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'506'859.45	158'523.80	2'450'034.75	140'724.00	3'712'281.47	1'547'213.63
200.	ECOLE ENFANTINE	155'987.40		151'980.40		149'539.40	
201.	CERCLE SCOLAIRE ECOLE ENFANTINE (CS)	11'705.00		8'225.00		7'661.05	1'093.55
210.	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	1'433'350.20	15'100.00	1'381'719.90	3'000.00	1'943'514.81	478'789.20
211.	CERCLE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE (CS)	36'820.00	3'000.00	41'120.00	3'000.00	154'282.44	123'491.81
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	161'690.00	115'500.00	158'000.00	112'600.00	170'343.50	131'894.10
220.	ECOLEES SPECIALISEES	353'491.25		371'666.95		351'278.45	
230.	FORMATION PROFESSIONNELLE	15'600.00		15'600.00		16'519.10	
290.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	23'120.00		47'835.00		51'273.70	1'155.50
291.	CERCLE SCOLAIRE ADMINISTRATION (CS)	12'250.00		25'115.00		448'045.50	435'677.80
292.	BUS (CS)	145'000.00		142'000.00		330'631.05	299'611.05
293.	BIBLIOTHEQUE (CS)	15'230.00		13'680.00		6'834.05	3'262.35
294.	CAMPS / COLONIE / LOTO (CS)	113'615.80	24'923.80	80'300.00	22'124.00	69'613.22	68'075.97
295.	INFORMATIQUE (CS)	28'999.80		12'792.50		12'745.20	4'162.30

3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	242'568.00	22'600.00	234'588.60	22'200.00	177'055.50	23'055.00
30.	CULTURE	98'983.00		96'923.60		85'859.00	200.00
33.	PARC PUBLIC	67'405.00		57'955.00		27'769.75	
34.	SPORT	26'510.00		24'560.00		19'300.00	
35.	AUTRES LOISIRS, COLONIES VAC., MAISON JEUNES	49'670.00	22'600.00	55'150.00	22'200.00	44'126.75	22'855.00
4.	SANTE	760'410.60	6'800.00	760'518.95	10'000.00	708'884.90	4'561.10
40.	HOPITAUX	36'260.70		31'555.20		24'634.30	690.25
41.	HOMES MEDICALISES	515'181.45		523'133.45		502'262.70	
44.	SOINS AMBULATOIRES	185'168.45		168'030.30		169'658.95	
45.	PROPHYLAXIE	8'800.00	800.00	22'800.00			
46.	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	15'000.00	6'000.00	15'000.00	10'000.00	12'328.95	3'870.85
5.	AFFAIRES SOCIALES	1'198'403.00	63'350.00	1'197'285.85	74'290.00	1'164'238.18	132'023.95
50.	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE		1'850.00		1'790.00		1'819.60
540.	PROTECTION DE LA JEUNESSE	171'205.00		168'705.00		172'580.35	
541.	ECOLE MATERNELLE	95'001.35	61'500.00	120'201.35	72'500.00	124'821.73	76'836.05
55.	INSTITUTIONS POUR HANDICAPES	528'609.85		509'480.50		513'919.90	
56.	ENCOURAGEMENT A LA CONSTRUCTION LOGEMENTS	2'500.00		2'500.00		2'386.00	
58.	ASSISTANCE	401'086.80		396'399.00		350'530.20	53'368.30
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	623'232.70	106'250.00	629'829.70	106'000.00	567'648.40	123'583.80
61.	ROUTES CANTONALES	79'654.00		79'241.00		77'376.00	
62.	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	528'345.70	106'250.00	537'181.70	106'000.00	477'704.40	123'583.80
64	TRAFIC FERROVIAIRE	15'233.00		13'407.00		12'568.00	
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	1'096'262.00	989'150.00	1'072'789.30	964'550.00	1'221'561.49	1'102'339.03
700.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	325'750.00	325'750.00	324'250.00	324'250.00	395'027.70	395'027.70
710.	COLLECTEURS ET STEP LENTIGNY	424'000.00	424'000.00	400'200.00	400'200.00	476'485.05	476'485.05
720.	ORDURES MENAGERES	167'000.00	167'000.00	171'500.00	171'500.00	171'835.23	171'835.23
740.	CIMETIERE	14'845.00	5'400.00	11'745.00	5'400.00	15'501.25	6'519.50

750.	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	775.00		17'275.00	4'200.00	45'953.35	878.85
780.	PROTECTION DE LA NATURE	3'500.00					
790.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	160'392.00	67'000.00	147'819.30	59'000.00	116'758.91	51'592.70
8.	ECONOMIE	23'192.70		18'842.00	1'840.00	17'621.55	278.50
80.	AGRICULTURE	1'495.00		1'445.00	240.00	1'175.15	278.50
81.	FORETS	21'697.70		17'397.00	1'600.00	16'446.40	
9.	FINANCES ET IMPOTS	1'350'472.60	7'158'367.75	1'277'354.80	6'911'747.55	2'301'824.03	7'629'311.78
90.	IMPOTS	79'000.00	6'055'189.00	64'845.00	5'809'399.00	101'627.75	6'213'827.85
930	PEREQUATION FINANCIERE		459'769.00		466'822.00		444'022.00
94.	GERANCE FORTUNE ET PATR. ADMIN. & FINANC.	1'260'745.40	632'682.55	1'195'005.40	618'022.15	1'134'765.52	636'031.17
940.	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	515'971.80	487'467.20	501'561.80	477'956.80	489'242.87	481'460.97
942.	BATIMENTS ECOLES	316'406.45	21'120.00	280'450.90	21'070.00	269'911.50	25'270.90
943.	AUTRES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	382'393.30	36'100.00	367'841.75	32'000.00	334'912.95	38'600.30
944.	IMMEUBLES EN COPROPRIETES	45'973.85	59'635.35	45'150.95	58'635.35	40'698.20	61'936.20
945.	PATRIMOINE FINANCIER		28'360.00		28'360.00		28'762.80
99.	AUTRES POSTES	10'727.20	10'727.20	17'504.40	17'504.40	1'065'430.76	335'430.76

Récapitulatif du budget de fonctionnement 2020

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	ADMINISTRATION	639'095.00	72'100.00	634'518.20	89'580.00	604'979.09	101'283.96
1.	ORDRE PUBLIC	259'822.20	140'000.00	227'963.20	133'000.00	262'776.55	137'676.65
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'506'859.45	158'523.80	2'450'034.75	140'724.00	3'712'281.47	1'547'213.63
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	242'568.00	22'600.00	234'588.60	22'200.00	177'055.50	23'055.00
4.	SANTE	760'410.60	6'800.00	760'518.95	10'000.00	708'884.90	4'561.10
5.	AFFAIRES SOCIALES	1'198'403.00	63'350.00	1'197'285.85	74'290.00	1'164'238.18	132'023.95
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	623'232.70	106'250.00	629'829.70	106'000.00	567'648.40	123'583.80
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	1'096'262.00	989'150.00	1'072'789.30	964'550.00	1'221'561.49	1'102'339.03
8.	ECONOMIE	23'192.70		18'842.00	1'840.00	17'621.55	278.50
9.	FINANCES ET IMPOTS	1'350'472.60	7'158'367.75	1'277'354.80	6'911'747.55	2'301'824.03	7'629'311.78
	TOTALISATION	8'700'318.25	8'717'141.55	8'503'725.35	8'453'931.55	10'738'871.16	10'801'327.40
	Résultat	16'823.30			49'793.80	62'456.24	



Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	ADMINISTRATION	85'000.00		85'000.00		6'234.45	
02.	ADMINISTRATION GENERALE	85'000.00		85'000.00		6'234.45	
02.506.0	Achat machines, mobilier, informatique	85'000.00		85'000.00		6'234.45	
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	434'404.45	15'000.00	476'565.85		414'198.20	
62.	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	434'404.45	15'000.00	476'565.85		414'198.20	
62.500.2	Régularisation des emprises	19'305.40		19'305.40			
62.501.0	Aménagement de routes et trottoirs					62'972.20	
62.501.00	Concept global de mobilité	13'000.00		13'000.00		5'734.65	
62.501.01	Aménagement des arrêts de bus LO - ON	30'099.05		217'845.40		214'405.65	
62.501.02	Aménagement des arrêts de bus LE	185'000.00					
62.501.8	ON Crédit étude + réfection route de Lovens			7'260.40		76'681.30	
62.501.9	LE Réfection de la route de Chaffeyru crédit d'étude	147'000.00		110'000.00			
62.501.90	LO route du Chêne - La Buchille (centre village LO)	40'000.00		51'793.45		42'386.55	
62.501.94	LE Piste cyclable Lentigny - Chénens			8'761.20		12'017.85	
62.506.0	Achat véhicules et machines			48'600.00			
62.611.0	Participations de tiers		15'000.00				
7.	PROTECTION ET AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	963'662.15		1'381'255.95		534'107.55	178'345.35
700.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	165'483.65		137'627.00		24'664.45	67'945.35
700.501.04	Adduction d'eau Route de Lovens	15'483.65		17'627.00		24'664.45	
700.501.05	Adduction d'eau Le Sécheron	80'000.00		50'000.00			
700.501.7	Adduction d'eau source Maison Rouge	70'000.00		70'000.00			

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700.610.0	Taxes de raccordement Lentigny						45'180.30
700.610.1	Taxes de raccordement Onnens						1'095.00
700.610.2	Taxes de raccordement Lovens						6'174.00
700.660.0	Subvention ECAB						15'496.05
71.	PROTECTION DES EAUX	798'178.50		1'128'905.75		129'406.30	20'400.00
710.	COLLECTEURS ET STEP LENTIGNY	150'499.35		355'613.15		117'289.95	20'400.00
710.501.00	Taxe d'entrée AESC			205'113.80		69'201.00	
710.501.01	Construction collecteurs, canalisations liaison AESC	150'499.35		150'499.35		47'923.95	
710.501.9	Evacuation des eaux quartier Grande Fin					165.00	
710.610.0	Taxes de raccordement Lentigny						20'400.00
711.	COLLECTEURS ET STEP ONNENS-LOVENS	647'679.15		773'292.60		12'116.35	
711.501.02	Collecteur route de Lovens	121'433.40		160'296.30			
711.501.10	Canalisations Lovens	315'000.00		315'000.00			
711.501.5	Epurat. Fin d'Avau-centre vill séparatif 02	211'245.75		297'996.30		12'116.35	
720.	ORDURES MENAGERES			114'723.20		283'963.70	
720.501.3	Aménagement déchetterie			114'723.20		283'963.70	
740.	CIMETIERE					96'073.10	90'000.00
740.501.0	Réfection du mur du cimetière et aménagements					96'073.10	
740.631.0	Facturation à des tiers / génie civil						90'000.00
8.	ECONOMIE	6'500.00	51'000.00	85'000.00	51'000.00		
81.	FORETS	6'500.00	51'000.00	85'000.00	51'000.00		
81.501.0	Aménagem. de routes forestières 01	6'500.00		85'000.00			
81.661.0	Suventions cantonales		51'000.00		51'000.00		

Compte	Désignation	Budget 2020		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9.	FINANCES ET IMPOTS	424'000.00		547'000.00		-954'540.20	-178'345.35
94.	GERANCE FORTUNE ET PATR. ADMIN. & FINANC.	424'000.00		547'000.00		243'729.90	
942.	BATIMENTS ECOLES	410'000.00		480'000.00		132'431.85	
942.503.0	Rénovation bâtiment	20'000.00		20'000.00			
942.503.6	Ecole de Lentigny	390'000.00		460'000.00		132'431.85	
944.	IMMEUBLES EN COPROPRIETES	14'000.00		67'000.00		111'298.05	
944.503.0	Bâtiment Ecole Onnens	14'000.00		20'000.00		95'395.60	
944.503.1	Bâtiment Ecole Onnens copropriété			47'000.00		15'902.45	
999	REPORT DES INVESTISSEMENTS					-1'198'270.10	-178'345.35
999.590.0	Report charges investissements					-1'198'270.10	
999.690.0	Report produits investissements						-178'345.35
999	REPORT DES INVESTISSEMENTS					-1'198'270.10	-178'345.35
TOTAUX		1'913'566.60	66'000.00	2'574'821.80	51'000.00		
RESULTAT			1'847'566.60		2'523'821.80		

3. Budgets 2020

Le budget de fonctionnement 2020 qui vous est présenté peut être qualifié d'équilibré puisqu'il prévoit un léger bénéfice de CHF 16'823.30. Le total des charges est de CHF 8'700'318.25 en augmentation de 2,3 % par rapport au budget 2019.

Vous trouverez le détail des comptes sur le site Internet de la commune. Voici ci-après quelques explications complémentaires.

02 Administration

Les dépenses administratives sont totalement maîtrisées puisque le montant budgété est quasiment identique à celui du budget 2019. Il faut cependant relever une dépense de l'ordre de CHF 15'000.- pour l'implémentation d'un nouveau logiciel en raison de la mise en place du MCH2 (Modèle comptable harmonisé)

La loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo) entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et mettra en œuvre la réforme du modèle comptable harmonisé. Ces nouvelles dispositions auront pour effet plusieurs modifications essentielles, quelques nouvelles normes à intégrer, avec notamment pour objectifs de rendre la situation financière des collectivités locales plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen, ainsi que d'accorder aux exécutifs communaux plus de compétences financières et de responsabilités politiques.

Le budget de fonctionnement vous apparaît donc sous cette forme comptable pour la dernière fois.

293 Bibliothèque scolaire

L'établissement scolaire a beaucoup de chance de disposer d'une bibliothèque scolaire, mais dans ce domaine aussi, la numérisation sera inévitable. Le corps enseignant est motivé à travailler pour le projet de la numérisation de la bibliothèque scolaire durant l'année 2020 raison pour laquelle les budgets ont été adaptés. L'ordinateur nécessaire a été prévu dans le contrat de leasing et un montant de CHF 1'000.00 est prévu pour l'achat d'un logiciel et d'un appareil de scannage.

294 Activités scolaires

Suivant la jurisprudence du Tribunal fédéral, la notion de gratuité des activités scolaires, notamment les camps, les semaines thématiques, etc., a été confirmée. Le conseil communal a immédiatement appliqué cette nouvelle jurisprudence. Cette décision a eu des implications importantes sur les comptes communaux.



De plus, avec la construction d'une piscine à la Résidence St-Martin à Cottens, la commune sera enfin en mesure (et dans l'obligation) d'inclure dans les activités sportives les cours de natation. Dans ce contexte, le conseil communal a mandaté un groupe de travail composé des représentants du corps enseignant, du conseil des parents et du conseil communal afin d'effectuer l'inventaire de l'ensemble des activités scolaires proposées, de définir les priorités et de tracer le cadre budgétaire nécessaire.

Au vu de ces travaux, le conseil communal a regroupé dans deux comptes (école enfantine et école primaire) l'ensemble des activités scolaires pour l'année à venir. Un montant de CHF 35.00/élève a été attribué en plus. D'une part, ce montant compense la participation des parents aux activités et d'autre part permettra aux enseignants de prévoir une sortie à but culturel ou une activité plus intéressante en lien avec le plan d'étude romand (PER).

Un montant de CHF 15'680.00 est prévu pour les cours de natation. Ce montant englobe 56 leçons de natation à raison de 45 minutes. La location y compris la prestation d'un maître-nageur coûte CHF 280.00/la leçon.

Un montant de CHF 6'000.00 fait partie du budget et permettra la réalisation d'une fresque à l'école 1901. Il s'agit d'un projet évolutif sur les prochaines années. Ainsi chaque enfant scolarisé à 1901 pourra mettre son « empreinte ».

Conseil de parents

Le conseil des parents a organisé la première édition du marché printanier en mai 2019. Ce fut un grand succès. Le résultat financier positif servira à financer un projet particulier pour tous les élèves, une conférence sur un thème d'actualité et une partie du coût de la fresque de 1901.

295 Informatique à l'école

La mission de l'école évolue et la société et les technologies changent très rapidement. Ainsi l'éducation numérique va prendre de plus en plus d'importance dans le cadre de l'école. Le canton de Fribourg a fixé des objectifs dans le cadre du concept cantonal pour l'intégration des MITIC* dans l'enseignement. Ces derniers sont ambitieux, mais absolument indispensables pour atteindre les objectifs fixés par les plans d'études.

* Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication.

De la loi scolaire découle l'obligation pour les communes d'équiper et d'entretenir l'équipement informatique des écoles, d'engager le personnel nécessaire au bon fonctionnement et évidemment, assurer l'intégralité du financement. L'établissement scolaire devra se doter d'un concept qui englobe l'ensemble de la question de l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Une gestion professionnelle du parc informatique en découle logiquement. Le conseil communal a donc décidé de faire le premier pas de cette évolution. Il n'achète dorénavant plus le matériel informatique, mais va le louer. Ainsi il s'assure de disposer de matériel adéquat pour les apprentissages.

Aussi, un contrat de maintenance va permettre de régler entre autres les mises à jour, la protection antivirus, etc. De plus, le conseil communal va équiper chaque salle de classe d'un ordinateur portable afin de

permettre une gestion efficace de l'enseignement. Ces ordinateurs dont se serviront les enseignant(e)s font partie intégrante du contrat de leasing.

30 Culture

Le nombre d'enfants de La Brillaz qui profitent des cours du Conservatoire de Fribourg ne cesse d'augmenter puisqu'il a plus que doubler depuis 2016. La participation financière de la commune suit bien entendu cette courbe ascendante et s'élève à CHF 56'000.- pour l'année à venir.

33 Parcs publics

Les grilles d'évacuation d'eau situées sur la place de parc de la salle polyvalente sont devenues quelque peu dangereuses pour les piétons qui traversent la place le soir venu. Un montant de CHF 15'000.- sera investi pour leur réfection.



Il est également prévu de changer les buts de la place de jeux d'Onnens pour un budget de CHF 5'000.-

35 Autres loisirs

Dans le courant de cet automne 2019, les animateurs sociaux du Buisson mobile ont sillonné nos villages à bord de leur bus pour rencontrer les groupes de jeunes réunis de parts et d'autres. Jouant ainsi le rôle de « grands frères » pour les sensibiliser aux nuisances sonores et autres comportements inadéquats.

L'expérience sera poursuivie durant le premier semestre 2020 avant de tirer un bilan de l'expérience.

4 Santé

Seniors

La nouvelle loi sur les seniors oblige les communes à développer un plan de mesures d'ici 2021 pour l'intégration des seniors dans la société, le maintien de leur autonomie et la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences. Un conseil des seniors œuvrera pour la mise en place de ces mesures et sera l'interlocuteur privilégié du conseil communal pour toutes questions touchant le quotidien des seniors. C'est ainsi que des montants ont été prévus pour la mise en place et le début des travaux du conseil des seniors.

Défibrillateurs

En 2019, quatre défibrillateurs ont été installés sur le territoire de la commune. Le conseil communal souhaite offrir à la population la possibilité de suivre la formation BLS/AED. Il organisera des formations qui auront lieu dans la commune et prendra en charge le montant de CHF 80.00 par participant. Le coût restant pour le participant s'élèvera encore à CHF 20.00. Par cette mesure, le conseil communal espère qu'un nombre maximum participera aux cours.



5 Affaires sociales

Protection de la jeunesse

Ces cinq dernières années, les placements d'enfants chez des mamans de jours n'ont cessé d'augmenter. Le montant budgété pour le subventionnement de ces gardes s'élève à CHF 25'000.-, soit une augmentation de 65% par rapport aux comptes 2016. A contrario, le nombre de placement en crèche diminue. Ce qui permet de prévoir un budget global en stagnation par rapport aux comptes 2018.

700 Approvisionnement en eau

Un comparatif des volumes d'eau introduits dans le réseau d'eau potable de la Commune de La Brillaz à ceux consommés sur son territoire a permis de déterminer le pourcentage de pertes. Le pourcentage de pertes maximum dans le réseau durant les cinq dernières années a été observé en 2015 et s'élève à environ 27 %. Le pourcentage de pertes moyen sur cette même période s'élève à 25 %. Ces pertes proviennent de plusieurs paramètres tels que les fuites, l'utilisation des bornes hydrantes, ou encore les eaux de chantier et de construction.

La pose de micros sur les hydrantes de la commune permettra un scanning de notre réseau et de définir les conduites à changer ou travaux à réaliser. Le coût de cette campagne de mesure est de CHF 8'500.- par année et la durée de la campagne est prévue sur 4 ans.

710 Protection des eaux

Maintien valeur collecteur, réparation

En 2019, un collecteur dans le secteur de Bouleires à montrer des signes de fin de vie. Par suite d'un contrôle, nous avons prévu de changer le collecteur sur une longueur de 330m.

Frais d'exploitation de la STEP

Une nouvelle campagne de mesures sur le réseau de l'AESC a été effectuée en automne 2018. Les résultats de la campagne de mesure complétée par des analyses sur le site permettent d'établir une nouvelle clé de répartition des frais d'exploitation de la STEP entre les communes. Pour la commune de La Brillaz, la clé 2019 devrait passer de 5.94% à 7.10%. Cette augmentation est expliquée par le fait qu'en 2017, la clé avait été adaptée de fonction théorique.

720 Ordures ménagères

Les cours de valorisation des déchets fluctuent à même titre que ceux de la bourse. Ils sont à ce jour au plus bas et les prévisions des spécialistes en la matière sont plutôt pessimistes. Au point de voir les postes concernant la revente de ferrailles et de

papier/carton budgétés à zéro. A titre comparatif, en 2018 ces deux postes ont rapporté à eux deux pas loin de CHF 6'000.-.

790 Aménagement du territoire

Le plan directeur cantonal d'aménagement du territoire arrivant dans sa phase finale d'approbation par la confédération, les travaux du schéma directeur régional du district de la Sarine ont débuté. S'ils sont en grande partie financés par les communes de l'agglomération fribourgeoise, les autres communes du district participent également à l'effort financier. Pour La Brillaz, la participation 2020 s'élève à CHF 13'149.95.

9 Finances et Impôts

La réforme de l'imposition des entreprises, votée en juin de cette année, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et elle ne manque pas d'avoir un impact sur les finances communales. Ceci de manières diverses selon la répartition entre les entreprises suisses et les entreprises étrangères sises sur le territoire des communes. Certaines aides cantonales ont été prévues afin d'atténuer les

répercussions négatives que vont subir les communes dont le tissu économique est essentiellement composé de sociétés suisses. A ce titre, la commune de La Brillaz va percevoir un montant avoisinant les CHF 10'000.- en compensation d'une baisse des revenus de l'impôt sur les personnes morales de l'ordre de CHF 40'000.-. Une fois n'est pas coutume, notre commune peut se réjouir de ne percevoir que peu d'impôts sur les entreprises. En 2018, cela ne représentait que 1,1 % de la totalité des revenus fiscaux.

942 Bâtiments

Outre l'achat d'armoires et de panneaux d'affichage à l'attention des écoles pour la somme totale de CHF 28'500.-, il est prévu un montant de CHF 15'000.- afin d'améliorer l'éclairage des salles de classe de l'école 1901.



Budget des investissements

Le budget des investissements n'a, dans son ensemble, qu'une valeur informative, car il contient soit des crédits liés, soit des crédits de paiement, qui n'ont plus à être décidés par l'Assemblée communale, soit des crédits d'engagement, sur lesquels l'Assemblée communale se prononcera en cours d'année, sur la base d'un message spécifique. Ci-après, nous vous présentons les investissements 2020 par catégorie de crédits.

1. Crédits liés

Les crédits liés sont imposés par une loi, un règlement ou une convention. Ils figurent au budget sans être sujets à quelque modification que ce soit.

- Aucun investissement prévu pour 2020

2. Crédits de paiement

Les crédits de paiement concernent des investissements d'ores et déjà acceptés par l'Assemblée communale.

02.506.0	Achat machines, mobilier, informatique	Fr.	85'000.00
62.500.2	Régularisation des emprises	Fr.	19'305.40
62.501.00	Concept global de mobilité	Fr.	13'000.00
62.501.01	Aménagement des arrêts de bus	Fr.	30'099.05
62.501.9	LE Réfection de la Rte de Chaffeiru Crédit d'étude	Fr.	110'000.00
62.501.90	LO route du Chêne - La Buchille (centre village)	Fr.	40'000.00
700.501.04	Adduction d'eau route de Lovens	Fr.	15'483.65
700.501.05	Adduction d'eau Le Sécheron	Fr.	50'000.00
700.501.7	Adduction d'eau source maison rouge	Fr.	70'000.00
710.501.01	Construction collecteurs, liaison AESC	Fr.	150'499.35
711.501.02	Collecteur route de Lovens	Fr.	121'433.40
711.501.5	Épuration Fin d'Avau-centre village séparatif 02	Fr.	211'245.75
81.501.0	Aménagement de routes forestières	Fr.	6'500.00
81.661.0	Subventions cantonales	Fr.	- 51'000.00
942.503.0	Rénovation bâtiments (crédit étude)	Fr.	20'000.00
942.503.6	Ecole de Lentigny	Fr.	390'000.00
944.503.0	Bâtiment école Onnens	Fr.	14'000.00
Total des crédits de paiement		Fr.	1'295'566.60

3. Crédits d'engagement

Les crédits d'engagement concernent des investissements nouveaux, qui seront votés par l'Assemblée communale lors de la présentation d'un message par le Conseil communal.

62.501.0	Aménagement des arrêts de bus LE	Fr.	185'000.00
62.611.0	Participation de tiers	Fr.	- 15'000.00
62.510.9	LE Réfection de la route de Chaffeiru Crédit complémentaire	Fr.	37'000.00
700.501.05	Adduction d'eau Le Sécheron Crédit complémentaire	Fr.	30'000.00
711.501.10	Canalisations Lovens	Fr.	315'000.00
Total des crédits d'engagement		Fr.	552'000.00
Résultat du budget des investissements 2020		Fr.	1'847'566.60

Lors de l'Assemblée du 9 décembre 2019, seuls deux objets seront soumis au vote, concernant deux demandes de crédit complémentaire. Le premier concernant le crédit d'étude pour la réfection de la route de Chaffeiru et le second pour l'investissement en lien avec l'adduction d'eau dans le quartier du Sécheron. Ceci pour un montant total de CHF 67'000.00.

L'Assemblée communale est invitée à approuver les budgets de fonctionnement et d'investissements 2020.



3.2. Crédit d'étude réfection route de Chaffeiru : crédit complémentaire

Le 1^{er} octobre 2018 l'Assemblée communale a accepté un crédit d'étude à hauteur de CHF 110'000.- en vue de la réfection de la route de Chaffeiru à Lentigny. Si au moment de présenter cet investissement, le conseil communal a insisté sur la nécessité de traiter le projet distinctement de la problématique du futur quartier de la Grande Fin, il faut bien reconnaître que le lien entre les deux dossiers est étroit.

Avec l'arrivée du nouveau Plan directeur cantonal, la possibilité d'un prolongement de la route de Chaffeiru vers la sortie du village de Lentigny - direction Onnens - semble à nouveau envisageable. Les dernières discussions que le conseil communal a pu avoir à ce sujet avec les instances cantonales concernées laissent entrevoir quelques possibilités.

Afin de pouvoir obtenir des réponses claires quant à la faisabilité d'un tel projet, il est nécessaire de passer des simples discussions à un véritable pré-projet pouvant être soumis aux différents services cantonaux pour examen préalable.

Il va sans dire qu'un tel prolongement aurait des répercussions sur le projet de réfection de la route de Chaffeiru, ne serait-ce que pour une question de largeur de chaussée. Il y a donc lieu d'englober cette réflexion dans le crédit d'étude initial. L'élaboration de ce projet étant de devisé à CHF 37'000.-, le montant total du crédit d'étude « Réfection route de Chaffeiru » passerait de CHF 110'000.- à CHF 147'000.- TTC.

Le conseil communal vous invite à approuver ce crédit d'étude complémentaire pour un montant de CHF 37'000.- TTC.

Ce financement complémentaire, à même titre que le crédit initial, est prévu par la trésorerie de la commune et sera amorti par prélèvement sur la réserve des routes. Dès lors, il ne s'ensuit aucun frais financier grevant le budget de fonctionnement.



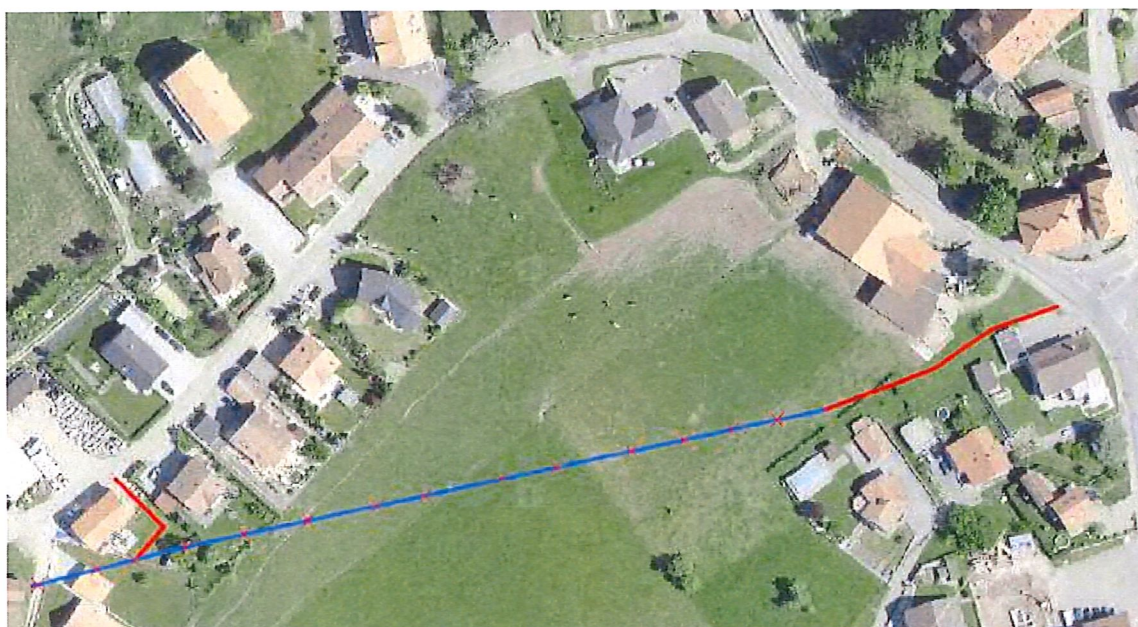
3.3. Adduction d'eau potable : remplacement d'une conduite dans le quartier «route de Corserey - Le Sécheron» : crédit complémentaire

L'assemblée communale du 7 mai 2018 a accepté un crédit pour le remplacement d'une conduite dans le quartier Route de Corserey - Le Sécheron, pour un montant de CHF 50'000.-.

À la suite des rentrées des soumissions pour le génie-civil et le sanitaire, il a été constaté que le budget était largement dépassé. Ce dépassement est dû aux éléments suivants :

- Les travaux admis dans le budget initial faisaient état d'une fouille en champs et ne prenaient pas en compte les difficultés en chaussée.
- Dans la soumission, il a été admis que la borne hydrante soit changée alors que dans le devis, ce n'est pas le cas. Le montant de celle-ci s'élève à environ CHF 4'000.-. Le montant des subventions de l'ECAB se monte à CHF 2'000.- par hydrante.

Plan de situation



Le coût des travaux est divisé comme suit :

	Ancien	Nouveau
Génie-civil	CHF 15'500	CHF 22'500
Appareillage	CHF 22'000	CHF 35'000
Divers	CHF 3'750	CHF 5'850
Honoraire / technique	CHF 6'000	CHF 10'000
Total arrondi	CHF 50'000	CHF 80'000

Le financement est prévu par un emprunt. Les frais financiers annuels supplémentaires (amortissement 4% + intérêts 2%) s'élèveront à CHF 1'800.00.

Le conseil communal vous invite à accepter une augmentation de crédit d'investissement de CHF 30'000.- pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau dans le quartier « Route de Corserey - Le Sécheron » à Lentigny.

Fermeture de l'administration communale

Le conseil communal vous prie de prendre note de la fermeture de
l'administration communale

Du vendredi 20 décembre 2019 à 11h00 au lundi 6 janvier 2020 à 9h00

D'autres fermetures pour l'année 2020, notamment les vacances estivales, vous seront communiquées ultérieurement.



Le conseil communal et le personnel de la commune de La Brillaz vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi que leurs vœux les meilleurs pour l'année 2020 ; qu'elle soit remplie de bonheur, convivialité et sourires.



RAPPORTS SUR INVESTISSEMENTS

Décomptes finaux

Aménagement des places de jeux pour Lentigny, Onnens et Lovens

Le 20.05.2015, L'Assemblée communale de La Brillaz a accepté le crédit d'investissement de CHF 64'000.00 TTC pour l'aménagement des places de jeux de Lentigny, Onnens, et Lovens.

Les travaux ont été réalisés et aucun imprévu n'a entravé la bonne exécution de ces chantiers.

Le montant total utilisé se chiffre à CHF 67'608.15. Il est supérieur de CHF 3'608.15 à l'investissement consenti par l'Assemblée.

La différence se trouve dans les copeaux pour Lovens qui avaient été oubliés dans la calculation initiale, dans le remplacement de certains éléments que l'on pensait pouvoir récupérer et lors du démontage des anciens jeux la quantité de béton trouvée sous ceux-ci nous a obligé à augmenter la zone de sécurité.

Chemin piétonnier mixte Lentigny-Chénens

En date du 11 décembre 2013, le conseil communal présentait à l'Assemblée communale le projet de piste cyclable entre Lentigny et Chénens. Projet dont le coût total était devisé à CHF 720'000.-

Le financement de ce projet étant prévu comme suit :
Canton 60% = CHF 432'000.- / Commune de Chénens 13,3% = CHF 96'000.- / Commune de la Brillaz 26,7% = 192'000.-

L'Assemblée communale, consciente de l'opportunité de pouvoir profiter du financement cantonal, a approuvé l'investissement tel que présenté. Les travaux ont débuté au printemps 2016 et se sont déroulés selon le programme prévu.

Au cours du projet, les communes ont appris que contrairement à ce qui avait été compris initialement, le canton ne participerait pas au financement de l'éclairage de la piste. Cette dernière étant également dévolue aux piétons, et tenant compte du coût des travaux de génie civil plus bas que prévu, les deux conseils communaux ont néanmoins décidé de procéder à l'installation d'un éclairage public. Coût pour la commune de la Brillaz, CHF 28'000.- en lieu et place de CHF 11'200.- si financement cantonal.

Les travaux sont maintenant terminés et le coût final pour la commune de la Brillaz s'élève à CHF 195'256.65 soit un dépassement de CHF 3'256,65 (+ 1,7%) par rapport à l'investissement consenti par l'Assemblée communale.



Achat d'un véhicule semi-utilitaire Dacia Dokker

En date du 17 décembre 2018, l'Assemblée communale a approuvé l'achat d'un véhicule semi-utilitaire Dacia Dokker pour un montant total de CHF 17'000.-

L'achat du véhicule s'est déroulé sans surprise pour le prix de CHF 16'600.- soit CHF 400.- en dessous du crédit accordé.



Achat d'une désherbeuse à eau chaude

Le 03.05.2019, l'Assemblée communale a approuvé l'achat d'une désherbeuse à eau chaude pour un montant total de CHF 31'600.- Le but de cet achat étant de palier à l'utilisation controversée de glyphosate par le service de l'édilité. L'achat s'est déroulé comme prévu au prix de CHF 31'590.- soit CHF 10.- en dessous du crédit accordé.



Il est à noter que comme prévu lors de la présentation de l'investissement, plusieurs communes voisines ont profité, moyennant finances, de cette machine.

Achat de terrains zone intérêt public

Le 22 mai 2017, l'Assemblée communale approuvait l'achat de la parcelle RF630 Secteur Lentigny, située aux abords de l'école Caméléon, pour un montant total de CHF 284'000.-.

Prix du terrain 276'000.- + frais divers de mutation.

L'achat du terrain s'est déroulé comme prévu et le montant final de l'acquisition de cette parcelle s'est élevé à CHF 282'645,20 soit CHF 1'354,80 en dessous du crédit accordé.

Dans l'immédiat, en attendant d'autres projets futurs, ce terrain peut servir selon conditions au parcage de véhicules lors de manifestation d'importance à la salle polyvalente.



INSCRIPTION AU COURS BLS/AED (FIRST RESPONDER)

Pour donner suite à la séance d'information sur l'utilisation des défibrillateurs installés récemment sur le territoire de la commune de La Brillaz, le conseil communal organisera en 2020, en collaboration avec la fondation Fribourg Cœur, des cours BLS/AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillation).

Cette formation vous permettra d'apprendre les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation). Les cours seront donnés par des professionnels de la médecine d'urgence et seront organisés sur le territoire communal en après-midi ou en soirée. Un cours durera environ 4 heures.

Il n'y a pas de conditions particulières pour suivre le cours. Vous allez apprendre en petits groupes de maximum 8 personnes les gestes importants pour sauver une vie. Les coûts du cours s'élèvent à environ CHF 100.00 par personne. Cependant, la commune de La Brillaz prendra en charge la plus grande partie et demandera une petite participation aux frais de CHF 20.00 par personne.

Les personnes qui ont suivi le cours peuvent devenir ensuite « First Responder ». La démarche et en quoi cela consiste concrètement vous seront expliqués lors du cours.

Afin d'organiser au mieux les cours et de tenir compte dans la mesure du possible de vos disponibilités, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire et remplir le bulletin ci-dessous et le transmettre à l'administration communale de La Brillaz, Rte d'Onnens 11, 1745 Lentigny ou par e-mail : commune@labrillaz.ch. Le bulletin d'inscription est également disponible sur le site internet de la commune www.labrillaz.ch.

Cours BLS/AED - Je m'inscris au cours BLS/AED

Nom..... Prénom.....

Adresse..... Lieu.....

Adresse E-Mail..... No. Tél.....

Date de naissance.....

Mes disponibilités (merci d'indiquer toutes les plages disponibles) :

Après-midi 13h30 à 17h30

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Soirée : 18h00 à 22h00

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi

Matin : 08h00 - 12h00

- Samedi

Remarques : (Si vous souhaitez suivre le cours avec une personne en particulier, merci de nous l'indiquer ici)

.....

Date :..... Signature.....

Merci Beatrix...

C'est en 2009 déjà que Beatrix Guillet a fait ses premières armes au sein de l'exécutif de notre commune. Au fil des années, elle a eu l'occasion de s'occuper d'à peu près tous les domaines en lien avec la vie d'une commune. En ayant tour à tour été responsable des routes ou des finances, en passant par la gestion du personnel et de l'administration, les affaires communales n'ont plus de secret pour elle. Mais s'il est un rôle qu'elle connaît peut-être mieux que tous les autres, c'est celui de syndique. Une charge qu'elle a assumée à merveille de 2011 à 2017.

De par ses compétences et sa légendaire connaissance des dossiers, elle a su mener à bien de multiples projets tout au long des onze années passées au sein de l'exécutif communal. Difficile ici d'en faire un inventaire complet, l'ensemble des pages de cette Information communale n'y suffirait pas. Mais s'il ne faut en retenir qu'un seul, et sûrement parce qu'il est des plus récents, c'est sans doute la mise en place du nouveau cercle scolaire. Un dossier complexe qu'elle a su mener à bien avec un brio incontestable.

Un nouveau conseiller communal

Seul à avoir déposé une liste dans le délai fixé, M. Daniel Bouzon a été élu tacitement au conseil communal afin d'occuper le siège laissé vacant suite à la démission de Mme Beatrix Guillet.

Conseiller en prévoyance, M. Bouzon est domicilié à Lovens. Il est marié et papa de petites jumelles.

Le conseil communal lui souhaite la bienvenue au sein de l'exécutif communal qu'il rejoindra à la fin de cette année.

Départ de Mme Sandrine Mettraux

Collaboratrice administrative au sein de l'administration communale depuis une dizaine d'années, Mme Sandrine Mettraux quitte ses fonctions en cette fin d'année. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité professionnelle.

Elle a fait le choix il y a peu de mettre un terme à cette aventure. Elle raccrochera sa veste de conseillère le 20 décembre prochain non sans laisser quelques marques impérissables dans les pages de l'histoire communale.



Pour cet engagement sans faille pour ta commune, au nom de tous les citoyens et citoyennes de La Brillaz, le conseil communal t'adresse, Chère Beatrix, les plus vifs remerciements. Certains que tu sauras profiter au mieux de toutes ces heures devenues libres, il te souhaite plein succès dans tes occupations futures.



USLBUnion des Sociétés
de La Brillazwww.uslb.ch

**MARCHÉ ARTISANAL
DE NOËL**

SAMEDI 14 DÉC. 2019 DÈS 10H30

SALLE POLYVALENTE DE LENTIGNY

Artisanat de la région jusqu'à 16h • Contes à 14h et 14h30 • Vente de sapins
• Restauration • Animation musicale
• Raclette dès 17h00 et Bar jusque tard dans la nuit

L'Union des Sociétés de La Brillaz (USLB)
vous attend nombreux et vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année !

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
avec nos **Chambres d'hôtes**,
nous vous offrons un hébergement de proximité



AUX-4-ÉLÉMENTS

Chambres d'hôtes



Egalement des cours avec moniteur/trice ou en individuel

Aquabike - Aquagym
Cours bébés nageurs
Ostéopathie aquatique

Chez **AquaSoins**

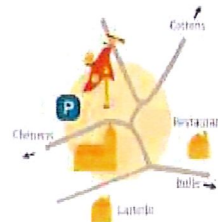
Bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °

Lucien & Dominique Haller Sobritz

Route de Chénens 2 – 1742 Autigny / Tél. 079.308.27.29 – 026.477.07.26

www.aux-4-elements.ch

accueil@aux-4-elements.ch



AUX-4-ÉLÉMENTS

AquaSoins

Propriétaire: my Life



Pour les propriétaires à la recherche de meilleures possibilités de financement:
offres hypothécaires exceptionnelles pour une vie en toute liberté de choix.

Pas d'indemnité de
résiliation anticipée
(pénalité) en cas de
vente du bien.

*Etat: 24.10.2019, www.swisslife.ch/tauxhypo

Taux de
référence fixe
sur 10 ans:
0,85%*

Daniel Bouzon

Swiss Life Agence générale de Fribourg

Maison de Montenach 1, 1763 Granges-Paccot, Téléphone 079 754 00 08

daniel.bouzon@swisslife.ch, www.swisslife.ch/fribourg

SwissLife

LA FÊTE DU FOOT BIENTÔT À LA BRILLAZ !

Chers Amis du foot,

Notre club Sarine-Ouest a le grand plaisir et l'honneur d'organiser le Sekulic 2020. Celui-ci se déroulera sur les sites de Lentigny et Onnens. Club formateur par excellence, nous sommes heureux et fiers de fêter tous ensemble la 50ème édition de notre Sekulic. Notre Sekulic ! Oui, car le mémorial Sekulic c'est l'événement incontournable de tous les footeux fribourgeois depuis 50 ans. Qui aujourd'hui n'y a pas participé, n'y a pas joué ?

De par sa structure, le FC Sarine-Ouest est unique. Né en 2001 de la « fusion sportive » de cinq clubs de la région, nous sommes fiers de compter à ce jour 500 licenciés, dont 360 juniors pour un bassin de 8'000 habitants. Nos équipes sont très majoritairement composées de joueurs formés au club et nous en sommes légitimement fiers.

Le FC Sarine-Ouest a pour objectif de vous offrir des conditions de jeu et d'accueil optimales, le tout dans une ambiance chaleureuse et en insistant sur les notions de qualité, de fair-play et de respect.

"L'enfant au centre", telle est notre philosophie. C'est ainsi que nous élaborons le Sekulic 2020. C'est ainsi que nous souhaitons fêter les 50 ans de ce magnifique et unique tournoi et de laisser aux jeunes ainsi qu'à leur famille un souvenir mémorable.

Cette édition anniversaire du 50ème vous fera découvrir de nombreuses surprises et un univers sportif en adéquation avec l'actualité. Le comité travaille d'arrache-pied afin de vous mettre en place un programme pour tous. Un mémorial Sekulic au rythme des villes de l'Euro. Un mémorial Sekulic, Coupe d'Europe des petits footeux fribourgeois, on peut rêver !

Alors chers joueurs, entraîneurs, parents, grands-parents et amis du foot, bienvenue chez nous ! Nous nous réjouissons de vous accueillir les 20, 21 et 27 juin 2020.

A bientôt.

Dominique Baudois

Président



N'hésitez pas à vous joindre à notre équipe de bénévoles afin que la fête soit encore plus belle.

Pour ce faire, contactez sans plus tarder notre responsable personnel pour plus d'informations

Claude Baechler
personnel@sekulic2020.ch
079 355 80 40

Vous trouverez également des coupons-réponses dans les 5 buvettes qui composent le FC Sarine-Ouest.

Un formulaire d'inscriptions en ligne sera bientôt disponible via notre site internet
www.sekulic2020.ch





PPFHYPNOCOACH
La conjugaison de la vie

Nathalie Cabrera Aiello
Pra Chevalley 2
1745 Lentigny
078/8067830
www.ppfhypnocoach.ch

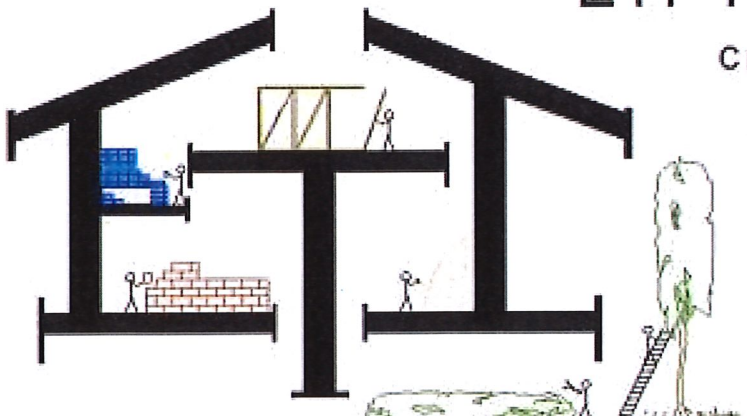


Menuiserie Baeriswyl Sàrl
1745 Lentigny

Menuiserie intérieure, dressing
Fenêtres, volets alu, Vélux

079 371 90 75

E ntreprise de **T** ravaux **I** mmobiliers
ETI RoCHAT T.



Création et
Entretien de jardin
Terrassement
Maçonnerie
Menuiserie
Rénovation
Carrelage
Crépi

Pour tous vos travaux
d'aménagement et d'entretien
extérieur et intérieur

Thierry RoCHAT
Rte d'Onnens 18
1745 Lentigny
079/372.45.65

E-mail: thierry.rochat@bluewin.ch

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

www.uslb.ch

Manifestations de décembre 2019 à mai 2020

Date	Société	Manifestation	Lieu
dim 1 déc	Paroisse, L'Harmonie	Patronale et inauguration salle paroissiale	église, Onnens
mer 4 déc – sam 7 déc	Jeunesse Onnens	St-Nicolas	village d'Onnens et Lovens
dim 8 déc	Groupement des Dames d'Onnens	loto des enfants	salle paroissiale, Onnens
sam 14 déc	USLB, L'Harmonie, Les Tournesols	marché de Noël, bar de la fanfare, prestation chœur des Tournesols	salle polyvalente, Lentigny
Sam 21 déc	Chœur Ste-Cécile	concert de Noël avec chœur mixte de Prez-vers-Noréaz	Prez-vers-Noréaz
sam 18 janv	Paroisse, Chœur St-André, L'Harmonie	Confirmation	église, Onnens
dim 19 janv	-	Dîner des aînés	salle polyvalente, Lentigny
sam 1 févr	L'Harmonie	revue de l'Harmonie - souper de soutien	salle polyvalente, Lentigny
dim 2 févr	Chœur St-André	médaille Bene Merenti	église, Onnens
dim 15 mars	FC La Brillaz	loto	salle paroissiale, Onnens
sam 28 mars	L'Harmonie	concert annuel	salle polyvalente, Lentigny
ven 3 avr	Chœur Ste-Cécile	soupe de Carême	salle Mora, Lentigny
dim 5 avr	Ski Club	loto	salle paroissiale, Onnens
lun 13 avr	FC Lentigny	chasse aux œufs	cabane forestière, Lentigny
ven 17 avr - sam 18 avr	Jeunesse de Lentigny	Tropical Night	salle polyvalente, Lentigny
lun 27 avr – sam 2 mai	Jeunesse Onnens	1er mai	village d'Onnens et Lovens
ven 1 mai – ven 8 mai	Jeunesse de Lentigny	1er mai	Lentigny
ven 1 mai – sam 2 mai	Conseil des parents	marché printanier	salle polyvalente, Lentigny
dim 3 mai	Paroisse	Première Communion	église, Onnens
	Chœur St-André	loto	salle paroissiale, Onnens

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

www.uslb.ch

sam 9 mai	L'Harmonie	concert préparation Fête Cantonale	salle polyvalente, Lentigny
sam 16 mai	L'Harmonie	participation concert Chœur St-André	église, Onnens
	Chœur St-André	concert	église, Onnens
dim 17 mai	Chœur St-André	concert	église, Onnens
jeu 21 mai – dim 24 mai	L'Harmonie	Fête Cantonale des musiques	Romont
ven 29 mai	L-Danse	spectacle	salle polyvalente, Lentigny

Etabli le 18 octobre 2019 – Mis à jour sur www.uslb.ch

Retrouvez-nous sur www.uslb.ch

USLB

Union des Sociétés
de La Brillaz

[Accueil](#) [Sociétés](#) [Manifestations](#) [Location](#) [Galerie](#) [USLB](#)

Ski-club d'Onnens



Société de Jeunesse de Lentigny



Sociétés

Manifestations

Location

Prochainement

- 3**
NOV

Ski Club, Ioto

 - ☑ dimanche, 3 novembre, 2019
 - 🕒 20:00-22:00
 - 📍 salle paroissiale, Onnens
- 4**
NOV

L-Danse, assemblée générale

 - ☑ lundi, 4 novembre, 2019
 - 🕒 20:00-22:00
 - 📍 salle Mora, Lentigny
- 16**
NOV

Chœur Ste-Cécile, souper de la Sainte-Cécile

 - ☑ samedi, 16 novembre, 2019
 - 🕒 19:00-23:00
 - 📍 salle Mora, Lentigny

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2020
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		16 janvier	20 février	19 mars
		16 avril	14 mai (2 ^{ème})	18 juin
		16 juillet	20 août	17 septembre
		15 octobre	19 novembre	17 décembre
Lentigny	Bâtiment communal Rte d'Onnens 11 1 ^{er} étage	Le 3^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		21 janvier	18 février	17 mars
		21 avril	19 mai	16 juin
		21 juillet	18 août	15 septembre
		20 octobre	17 novembre	15 décembre
Neyruz	Maison paroissiale Rte de Romont 5 rez-de-chaussée	Le 4^{ème} vendredi du mois, l'après-midi		
		24 janvier	28 février	27 mars
		24 avril	22 mai	26 juin
		24 juillet	28 août	25 septembre
		23 octobre	27 novembre	

Le rendez-vous des familles

Avry, Avry-Bourg 2
rez-de-chaussée

**Chaque 1^{er} mardi du mois
de 9h00 à 11h00**



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.



Rejoignez-nous !

Cours de **dance2Bfit**

les mercredis de 19h30 à 20h30

à la salle de sport de **LENTIGNY**

donnés par Sophie Edelmann, monitrice diplômée.

Méthode complète d'une heure alliant dance-cardio et renforcement musculaire sur des musiques entraînantes et actuelles.

N'attendez plus, contactez-moi !

1^{er} cours gratuit et sans engagement

14.-/heure et 12.-/ heure pour étudiant et AVS



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.danceaerobics.com
ou contactez-moi au 026 477 33 35 - sophie.edelmann@bluewin.ch

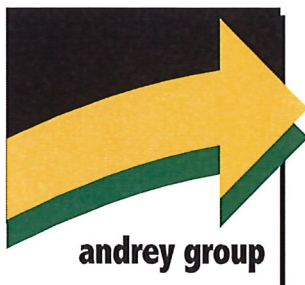


Implenia® conçoit et
construit pour la vie.
Avec plaisir.

Implenia Suisse SA - Construction Suisse
Route des Arsenaux 21, 1700 Fribourg, T +41 58 474 37 37

Implenia Suisse SA - Buildings
Rte du Jura 37A, 1700 Fribourg, T +41 58 474 07 07

www.implenia.com



Andrey group, votre fidèle partenaire dans le canton de Fribourg pour des transports en tout genre.

Une équipe dynamique de plus de 150 collaborateurs qui est disponible pour répondre à vos diverses demandes.

Notre offre est très variée, service de bennes, transport de béton, bennes basculantes, transports spéciaux, service de grue, autogrues, etc...

Nous sommes également une entreprise spécialisée dans le domaine du traitement des déchets recyclables, le déblaiement de la neige et l'entretien des routes.

Andrey group s'occupe aussi de l'organisation de vos voyages en Suisse et à l'étranger ainsi de vos excursions au moyen de cars de luxe.

Nous nous réjouissons de votre demande d'offre sans engagement bien sûr! La philosophie d'entreprise de 'Andrey Group' se résume en quelques mots: notre but est de conseiller et servir notre clientèle avec professionnalisme et compétence afin de la satisfaire.

www.andreygroup.ch Tél. 026 413 92 00

Le Mouret · St-Silvestre · Bulle · Broc Tavel · Fribourg · Marly · Villars-sur-Glâne



Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Case postale / 1701 Fribourg / T 026 426 02 66 / F 026 426 02 88 /
 info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /



les Ligues de santé
 du canton de Fribourg
 die Gesundheitsligen
 des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liquecancer-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liquecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liquepulmonaire-fr.ch – www.liquepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch



Groupement des Dames
1756 Onnens

Osez l'aventure...

du Groupement des Dames

Vous qui habitez la commune de La Brillaz, venez nombreuses passer des moments conviviaux en notre compagnie.

Nous vous proposons diverses activités en groupe ainsi qu'une sortie annuelle sur un ou deux jours

- Activités libres : balade d'été, sortie raquette, cours déco, cuisine, ...
- Sorties : Chambéry, Alsace, Piémont...

Prête pour de nouvelles aventures au sein de notre groupement intergénérationnel ? Alors soyez les bienvenues à notre prochaine Assemblée annuelle

Le 9 janvier 2020 à 20h00, salle Mora de Lentigny

Renseignements auprès de Barbara Lauper au 079 768 53 04

Au plaisir de vous rencontrer

Le Groupement des Dames

Héranita
... Coiffure

Dames - Messieurs - Enfants

Anita Brünisholz - Morel
Brevet fédéral

*En Meinoud 19
1745 Lentigny*

Tel. 026/466.66.64

Sylviance

*Institut de Beauté
& Massages*

*Sylvie Lippuner-Thürler
Le Bret 3
1756 Onnens FR
Tel. : 026 470 20 96
Nat.: 079 406 88 15*



Vente de sapins de Noël

Mon beau sapin, roi des forêts ...



Venez acheter votre sapin de Noël
le samedi 14 décembre 2019 de 08h30 à 16h00
 sur le parking de la salle polyvalente à Lentigny

La société de jeunesse de Lentigny donne un coup de pouce pour la vente des sapins de Noël et elle se tient à votre disposition pour le choix de votre sapin.

...tu gardes ta parure.



Envie de jouer au football ?



Les clubs de football de Lentigny et de la Brillaz vous permettent d'évoluer dans différentes catégories :

A Lentigny ou Onnens :

- Ecole de football, juniors G, F, E : filles et garçons né(e)s **en 2009 - 2014**.

Dans les villages formant le FC Sarine-Ouest :

- Catégories juniors D, C, B et A : enfants et adolescents (nés en 2008 et plus âgés),
- Actifs : adultes, dans nos différentes équipes de 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} ligue,
- Séniors : adultes, dès 30 ans,
- Football féminin
- **Nouveau cette saison, équipe de juniors E composée exclusivement de filles !**

Êtes-vous intéressés à vous investir dans notre club (joueur, entraîneur, membre du comité, tenancier de la buvette, ...) ? Appelez-nous, il y a encore des places dans certaines équipes pour le printemps 2020 ! Pré-inscription possible pour la saison 2020-21.

Pour de plus amples informations ou pour une inscription, prenez contact avec :
 FC Lentigny : Thierry Chanson au 079 459 63 65 ou thierry.chanson@bluewin.ch
 FC La Brillaz : Carrel Christophe au 079 204 42 74 ou carrel_c@hotmail.com



La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
 mercredi 15h – 19h30
 samedi 9h – 12h
 vacances scolaires : mercredi et samedi
 uniquement

Quoi ?

- plus de 22'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
 et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Suivez-nous sur Facebook !

A vos agendas



EXPOSITION 21 NOVEMBRE 2019 – 20 FÉVRIER 2020

Mercredi 18 décembre de 15h à 18h

Lecture et dédicaces en présence des auteures Delphine Fiore et Mélanie Cotting

Noël 2019

La bibliothèque sera **fermée** du 22 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Reprise de l'horaire habituel : mardi 7 janvier 2020

Ne manquez pas !



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h** - *sauf vacances scolaires*
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte



Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h** - *sauf vacances scolaires*
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

**L'atelier
PHILO**

Tous les deux mois, le mercredi de **14h à 15h**
Prochaines rencontres : 27 novembre 2019 – 29 janvier 2020
25 mars 2020 – 27 mai 2020
Animées par Mme Eve Jones
Pour les enfants de 8 à 13 ans : gratuit et sans inscription



Les CréAteliers

Le **samedi entre 9h et 11h** : Ateliers créatifs animés par Madame Sarah Genoud
Prochains rendez-vous : 14 décembre 2019 – 15 février 2020
– 25 avril 2020 – 20 juin 2020
Pour les enfants dès 6-7 ans : gratuit et sans inscription

Le Samedi des Bibliothèques : 14 mars 2020 de 9h à 16h
"Même pas peur !"

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



**... à partir
du 15 décembre 2019**
Nouvel horaire sur tpf.ch



tpf.ch

tpf
●●●

Fromagerie ONNENS



Cédric Donzallaz
Rte des Moilles 8

1756 Onnens

026/470.12.23

cedric.donzallaz@hotmail.com

Gruyère AOP

Grand Clos

Fondue

Crème Double

Sérac

Plateaux de fromages

Horaire d'Ouverture :


Lundi 8h-11h 17h-19h

Mardi 8h-11h Fermé

Me-Je-Ve 8h-11h 17h-19h

Samedi 8h-11h30 17h-19h

Dimanche 8h-11h 17h-19h



PHILIPPE
BERSON

QUALITÉ ET FRAÎCHEUR

Boucherie - Alimentation
Marché St-André

1756 Onnens 026 470 20 50



SERVICES & ENTRAIDES

Cours d'anglais, soutien scolaire

Emmanuel Scerri, anglophone (formateur diplômé TEFL de Toronto), donne des cours d'anglais à Onnens. Grand choix de méthodes et supports de cours. Possibilité de cours durant les vacances scolaires. Pour tout renseignement supplémentaire ou en cas d'intérêt, appelez le 079 579 29 36.

Audrey Devaud, étudiante au Collège de Gambach, est disponible pour donner des cours de soutien de français et allemand aux élèves du niveau primaire. Contact 077 529 04 29.

Cours de rythmique

Anne Menétray Ruffieux (diplôme de rythmicienne Emile Jaques-Dalcroze, Genève) donne des cours de rythmique pour enfants dès 3 ans ½ (éventuellement 3 ans, à discuter) le lundi dès 16 h 30 à Onnens. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter le 079 579 50 63.

Services d'une baby-sitter !

Bregnard Julie, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 11 66	075 412 25 18
Codourey Alexia, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 22 26	079 560 12 59
Favre Pauline, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 351 47 09
Favre Mélissa, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 26 97	079 371 91 23
Fragnière Luana, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 28 60	
Hirt Eléonore, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 25 51	079 569 71 80
Jobin Estelle, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		077 433 01 17
Kannengieser Léna, Lovens	Certificat Croix-Rouge		079 302 63 11
Mettraux Emeline, Lentigny	Certificat Croix-Rouge	026 477 11 66	079 522 42 21
Moser Nolwenn, Lovens	Certificat Croix-Rouge	026 470 03 30	079 324 59 94
Rime Mathilde, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 401 44 72	076 720 72 91
Roulin Erine, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 135 42 41
Steffen Olivia, Onnens	Certificat Croix-Rouge	026 470 04 20	077 228 61 83
Wohlhauser Charlize, Lentigny	Certificat Croix-Rouge		079 747 93 50

Services à domicile

Mme Isabel Da Silva Carreira-Stegmann se tient à votre disposition pour vous tenir compagnie ou vous aider dans la préparation des repas et les tâches ménagères au 026/477.06.91.

Vous souhaitez bénéficier d'une infirmière à domicile suite à une hospitalisation ou une dégradation de votre santé ?

Natacha Spicher Delley, infirmière clinicienne indépendante, vous rend visite à votre domicile ou vous reçoit à son cabinet de soins à Lovens.

Contrôle de santé, préparation de semainiers, ablation de fils, réfections de pansements, soins de stomies, surveillances, injections, vaccinations, etc. font partie de la palette de soins proposés.

Ces soins sont pris en charge par l'assurance de base, sur prescription médicale.

Tél. 078 403 62 72 Horaires : lundi – mercredi – vendredi de 8 h 00 à 18 h 00

Site internet : www.adn-soins.ch



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

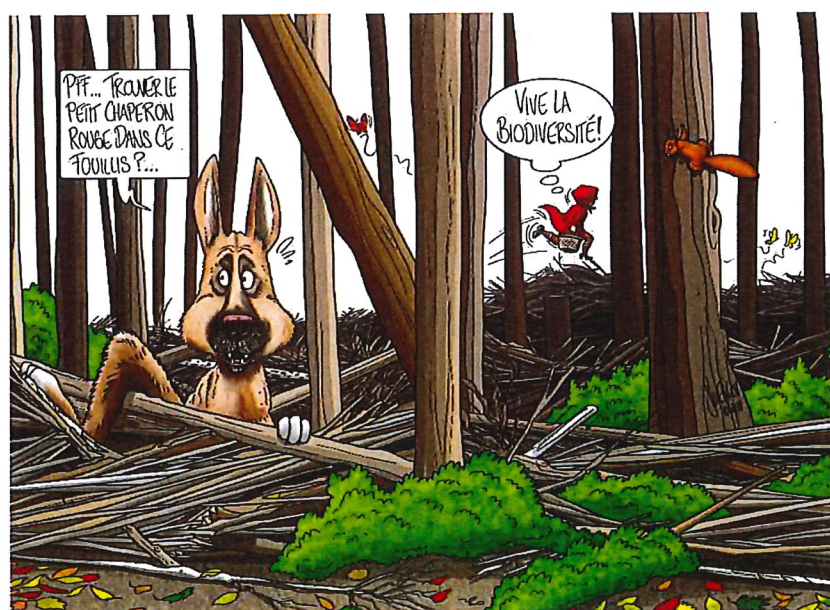
Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin: Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

